Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20260130-2026_01_27_02-DE

Mardi 27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 janvier, le Conseil Municipal de LE COURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HOUEIX Raymond, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de présents	14
Nombre de votants	14
Date de la convocation	21 janvier 2026

PRESENTS	HOUEIX Raymond	TRIBALLIER Joël	BROHAN Hervé
	LABEUR Chantal	LE COURTOIS Anthony	RETO Ronan
	POISSEMEUX Emmanuelle	MONNIER Karine	TRIBALLIER Stéphanie
	LE BRUN Delphine	BOURHIS Typhaine	
	BOLAN Alexandre	CORFMAT Jean-Pierre	FERRAND Jacky

ABSENTS
EXCUSES
NON EXCUSES : HALLIER Cécile
Désignation du secrétaire de séance : Delphine LE BRUN

Elections : mise à disposition gracieuse de salles communales en périodes électorales

Délibération 2026-01-27-02

Pour les campagnes électorales, des salles communales peuvent être mises gratuitement à disposition des candidats et/ou partis politiques présentant des candidats.

Mr Le Maire propose d'adopter le principe suivant :

-La gratuité de la salle polyvalente de Priziac et de la salle au-dessus de la garderie sera accordée aux candidats aux élections municipales sans limitation (sous réserve de disponibilité),

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité ce principe de mise à disposition des salles dans les conditions définies ci-dessus.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sans les signatures

À Le Cours le 28 janvier 2026

Raymond HOUEIX
Maire de Le Cours

MAIRIE DE LE COURS 56160 (MORBIHAN)

Raymond HOUEIX
MAIRE

Delphine LE BRUN
La secrétaire de séance